

Telle est l'analyse succincte de l'Ouvrage de M. LAURENT; il est borné sans doute à la ville du Havre, mais, quoique ainsi limité, il ne constitue pas moins un travail considérable et qui mérite récompense.

*Rapport de M. POINCARÉ.*

L'auteur du Mémoire n° 2 examine les différentes formules qui ont été proposées pour représenter les lois de la mortalité, et il indique les méthodes mathématiques par lesquelles on pourrait calculer en partant des observations les différentes constantes qui figurent dans ces formules.

Ces méthodes peuvent être appliquées avec avantage, non seulement à l'ensemble d'une population, mais à des groupes professionnels présentant une homogénéité suffisante. L'auteur en fait une application à un exemple pour lequel malheureusement il ne disposait que de données statistiques insuffisantes.

Il s'occupe ensuite des courbes de mortalité des individus qui sont devenus invalides à la suite d'un accident, et de la façon dont ces courbes se raccordent avec la courbe générale de mortalité du même groupe, quand au bout de quelques années l'influence de l'accident et la diminution de vitalité qui en résulte a cessé de se faire sentir.

Ce travail paraît intéressant et digne d'une mention.

Les conclusions de ces rapports sont adoptées par l'Académie.

---

**PRIX GÉNÉRAUX.**

---

**MÉDAILLE BERTHELOT.**

(Commissaires : MM. Bouchard, Émile Picard, Van Tieghem ;  
Darboux, rapporteur.)

Sur la proposition de son Bureau, l'Académie décerne des Médailles Berthelot à :

MM. **BARBIER** (prix Jecker); **GAIN, PIERRE CARRÉ** (prix Cahours);  
**FROIS, GEORGES CLAUDE** (prix Montyon des Arts insalubres).